

(Le document est déposé.)

LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS—LES
FRAIS DE RECHERCHE

Question n° 2900—**M. Nystrom:**

1. Au cours des années financières 1972-1973 et 1973-1974 (jusqu'ici) quelle somme totale la Commission canadienne des transports a-t-elle consacrée annuellement à des contrats adjugés à des personnes et à des organismes de l'extérieur à des fins de recherche, de développement et pour d'autres services consultatifs?

2. Quels sont le nom et l'adresse de ces personnes et organismes de l'extérieur et quelles sommes étaient en cause dans chaque contrat?

3. Quel était le but de chacun des contrats et le titre de chacun des rapports soumis?

(Le document est déposé.)

LE PERSONNEL DU CABINET DU PREMIER MINISTRE

Question n° 3072—**M. Cossitt:**

1. Quel est le nom des personnes actuellement employées, attachées, prêtées ou associées, d'une façon ou d'une autre, au Cabinet du Premier ministre?

2. Dans chaque cas, quelles sont leurs fonctions précises, quand ont-elles été embauchées, quel est leur salaire annuel et quels postes ont-elles occupés, s'il y a lieu, au service du gouvernement?

3. Envisage-t-on d'augmenter le personnel du Cabinet du Premier ministre au cours de la prochaine année et, dans l'affirmative, quelles raisons, selon le gouvernement, rendent cette augmentation nécessaire?

(Le document est déposé.)

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—LES TRAVAUX
EXÉCUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION D'ABITIBI EN
1972-1973

Question n° 3082—**M. Laprise:**

1. Quels travaux ont été exécutés par le ministère des Travaux publics dans la circonscription d'Abitibi au cours de l'année financière 1972-1973?

2. Quels travaux le ministère des Travaux publics projette-t-il de réaliser au cours de l'année financière 1973-1974 dans la circonscription d'Abitibi?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Question n° 3146—**M. Gleave:**

1. Quel a été, au Canada, le montant total mis à la disposition du Conseil des arts du Canada pour l'octroi de subventions?

2. Quel montant a-t-on mis à la disposition a) du Manitoba, b) de la Saskatchewan, c) de l'Alberta?

3. Combien de demandes a-t-on reçues a) du Manitoba, b) de la Saskatchewan, c) de l'Alberta?

4. Quel montant a-t-on mis à la disposition de chacune des circonscriptions suivantes: a) Assiniboia, b) Battleford-Kindersley, c) Mackenzie, d) Meadow Lake, e) Moose Jaw, f) Prince-Albert, g) Qu'Appelle-Moose Mountain, h) Regina-Est, i) Regina-Lake Centre, j) Saskatoon-Biggar, k) Saskatoon-Humboldt, l) Swift Current-Maple Creek, m) Yorkton-Melville?

Demandes de documents

(Le document est déposé.)

LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES
EXPORTATIONS—LE BUT DU VOYAGE DE M. H. T. AIKEN
EN 1971-1972

Question n° 3214—**M. Knight:**

1. Quel était le but du voyage de M. H. T. Aiken, président de la Société pour l'expansion des exportations (échelle de salaire \$31,500-\$37,500) à New York, Washington, Monaco, en Angleterre et en Algérie (\$4,849), au cours de l'année financière 1971-1972?

2. En quel mois de l'année ce voyage a-t-il eu lieu?

(Le document est déposé.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

[Traduction]

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 266 portant production de documents est acceptable au gouvernement.

LA DOCUMENTATION RELATIVE AUX CONTRATS
ADJUGÉS À EVERGREEN DEVELOPMENT LTD

Motion n° 266—**M. Rowland:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des contrats conclus entre la société Evergreen Development Ltd., Winnipeg (Manitoba) et le gouvernement ou l'un de ses ministères ou agences.

(La motion est adoptée.)

LA DOCUMENTATION RELATIVE À LA RESTAURATION DU
CAVE AND BASIN À BANFF

Motion n° 260—**M. Clark (Rocky Mountain):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les études qu'ont faites les ingénieurs sur le coût et le besoin de restauration et/ou de réaménagement du Cave and Basin de Banff.

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 260 portant dépôt de documents est acceptable au gouvernement, sous réserve des conditions habituelles relativement aux documents à caractère confidentiel.

[Français]

M. l'Orateur: Sous les réserves et conditions mentionnées par le secrétaire parlementaire, la Chambre désire-t-elle que l'avis de motion n° 260 soit réputé transformé en ordre de dépôt?

Des voix: D'accord.